

Plan végétalisation

La municipalité est engagée pour la préservation de la cadre de vie en développant les espaces verts et en favorisant l'installation des énergies renouvelables. La création du parc du Pâtis en est l'un des exemples.

La question de l'environnement est centrale dans la vie des meldois. Il est de notre devoir d'anticiper à la fois les changements énergétiques, climatiques et environnementaux. nous avons décidé de végétaliser notre ville, multiplier les espaces verts, favoriser l'implantation du parc photovoltaïque avec l'entreprise ENGIE Langa Solar, et le projet de circulation douce avec le grand plan vélo.

Nous le savons, la qualité de vie est un facteur important pour les familles notamment, un facteur décisif dans leur choix de rester vivre à Meaux.

Notre centre historique, les bords de Marne, le merveilleux Parc du Pâtis ne laissent personne indifférent !

Un coup d'accélérateur majeur a été engagé par la ville sur les sujets qui visent à améliorer la qualité de la vie pour tous : énergies, circulation, commerce de proximité, animations, en plaçant l'écologie et l'environnement au cœur de toutes nos décisions.

TOUT POUR UNE VILLE VERTE, NATURELLE ET PROPRE

La ville de Meaux s'affirme comme modèle en termes de production d'énergies renouvelables :

Dès les années 1980, la ville s'est engagée dans le développement de la géothermie, ce qui fait d'elle aujourd'hui, la ville de France au plus grand réseau de chauffage urbain.

Les travaux du parc solaire photovoltaïque sont bien avancés. Il sera le projet le plus important implanté dans la région avec ses 17 GWh de production par an. Cette source d'énergie récoltée sera redistribuée sur le réseau national.

Le projet de barrage sur la Marne pourrait aussi intégrer un nouvel objectif de production électrique.

Ces projets de développement durable feront de Meaux un territoire de plus en plus vert.

Le cadre de vie est important pour tous, et nous le préservons. Nos espaces verts en sont d'ailleurs récompensés avec le label 4 fleurs obtenu et conservé depuis 1997, le passage du jury aura lieu début septembre. Les équipes n'utilisent pas de pesticides ni de produits phytosanitaires depuis 2017 sur l'espace public, l'entretien se fait en fonction des espèces et de leur diversité afin de respecter la biodiversité. La gestion du parc arboré est maîtrisée avec des études phytosanitaires régulières sur notre parc arboré. Cela nous permet de savoir quand un arbre menace de tomber. Depuis janvier 2019 un arbre coupé = 2 arbres replantés.

Nous avons près de 23500 arbres soit 1 arbre pour 2.3 habitants et un ratio moyen de 41.5m² d'espaces verts par habitant contre 15m² pour un habitant ile de France.

Nous collaborons avec de nombreuses associations afin de développer des jardins bios et des jardins partagés de cultures potagères. En Juin dernier le bailleur Pays de Meaux Habitat a inauguré les Jardins Gérard Sajot et plantera à l'automne prochain près de 90 arbres supplémentaires dans ses résidences.

Nous multiplions les jardins dans tous les quartiers, avec le développement des jardins bios et potagers comme les 4 ha dans le quartier Saint-Faron en partenariat avec l'association Arile/Horizon, avec près de 50 paniers bios qui sont proposés. La ville poursuit son expansion avec l'acquisition de nouvelles parcelles foncières en vue pour agrandir le jardin.

Les projets d'espaces verts ont été créés avec

Le réaménagement complet du Square Georges Brassens.

La création d'un parterre fleuris et plantés d'arbres sur le parking des cordeliers.

Le réaménagement ludique et paysager de la Place de l'Europe dans le cadre de l'aménagement de l'éco quartier. Concernant la place de l'Europe, l'aménagement de la Place de L'Europe sera prévue sur une partie avec un jardin et une aire de jeux.

La création du square de la rue de Châage- Camille Guerin avec de nouvelles plantations, installations de bancs et à terme d'une aire de jeux.

La requalification du square du 19 mars 1962.

Développement de la balade des quais (J. Prévert) avec des arbres et murs végétaux afin de faire la liaison entre le centre-ville et le parc du Pâtis.

Requalification de la place Paul Emile Victor qui a bénéficié de nouvelles plantations, et accueillera à l'automne des nouveaux arbres et du Carrefour Vilar avec de nouveaux arbres plantés.

Requalification du quai Sadi Carnot avec l'installation de nouvelles haies végétales, élagage des arbres, installation de nouvelles rampes prochainement garnies de rosiers buisson viendront embellir les descentes vers les pontons rénovés.

Création de nouveaux ilots de verdure à la place du bitume au niveau du pont Biet, carrefour J. Vilar

Requalification du square av. Allende devant la Poste.

30 nouveaux arbres ont été plantés sur le quartier C.

Le mail des allobroges a été fleuri en lien avec les habitants.

Dans le Val Fleuri, requalification du rond-point Georges Claude, de l'entrée de la rue de la cave aux hérons avec des plantations d'arbres.

Nouveaux arbres plantés sur la rue Pierre Brasseur.

L'installation d'un troupeau de moutons d'Ouessant pour de l'éco pâturage à l'usine des eaux.

Grâce à tous ces aménagements, nous développons une ville verte, naturelle, propre, toujours à taille humaine, tout en étant particulièrement dynamique. C'est en cela que Meaux est une ville agréable à vivre : la ville verte du futur!



CHIFFRES CLÉS

Avec nos 23 500 arbres sur Meaux, le ratio est d'1 arbre pour 2,3 habitants
41.5m² d'espaces verts par habitant contre 15m² pour un habitant île de France.
Depuis 2019 à Meaux , 1 arbre coupé = 2 arbres replantés.



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux